

COMPTE RENDU DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE DU 16 NOVEMBRE 2023

Après lecture des liminaires des 3 organisations syndicales, reprenant les problématiques nationales et locales, la séance est ouverte.

1. Présentation du règlement intérieur du CSAL :

Le règlement intérieur (RI) voté en national a été présenté. Pensant pouvoir proposer des amendements, les organisations syndicales se sont vues opposer une fin de non-recevoir. Pour la Direction, ce RI n'est pas modifiable et doit être adopté en l'état au CSAL, contrairement à ce qui est stipulé dans ce même RI dans l'article 50.

Aucune discussion n'était possible dans ces conditions, aucune proposition ne pouvant être retenue. La prochaine étape est donc le vote en CSAL. Solidaires Finances publiques 66 va tout de même adresser à la Direction la liste des modifications demandées. Les propositions seront au moins publiées sur Ulysse.

2. Budget (finalisation des actions) :

Arrivant en fin d'année, toutes les actions doivent être engagées. Il restait à répartir 18 513,96 € : vos représentants ont étudié, discuté et demandé des précisions sur les devis présentés avant de voter les actions proposées (2 vélos électriques, une pergola bioclimatique, du matériel de bureau, un bureau pour un aménagement de poste et des électrodes et kits de survie enfants pour les défibrillateurs des sites recevant du public).

Solidaires Finances Publiques et CGT ont voté POUR ces actions et FO CONTRE.

Un nouveau point budgétaire sera effectué prochainement pour clôturer l'exercice 2023.

3. Droit d'alerte au SIP CÉRET :

La direction nous a soumis la synthèse des entretiens avec les agents et nous a proposé un plan d'action. Ce dernier ne nous a pas paru adapté à la gravité de la situation. Rien n'y apporte une solution pour améliorer les conditions de vie au travail. L'Inspecteur Santé et Sécurité Travail interviendra donc sur site d'ici la fin du mois. Il établira un document de synthèse qui servira de base pour tenter de lever les désaccords et apporter un éclairage sur les actions à mener par la Direction. Celui-ci fera l'objet d'une restitution début décembre. Nous restons vigilants sur les suites, notre priorité étant toujours et avant tout la santé des agents.

4. Outils mis à disposition de la FS : fiches de signalement 2023-accidents de service – RSST (Registre Santé Sécurité au Travail)

Depuis la dernière FS, un accident de trajet (non imputable à l'administration) et 1 fiche de signalement supplémentaire.

Nous constatons une inquiétante escalade dans les propos émanant des redevables (insultes, vulgarités, menaces...). Il est rappelé que vous ne devez accepter aucune incivilité dans l'exercice de vos missions, les fiches de signalements sont à votre disposition sur Ulysse. Vos représentants

syndicaux s'assurent des suites données par l'administration, et l'assistante sociale, tenue au secret professionnel, est à votre disposition pour toute aide ou soutien dans vos démarches.

En accord avec la Direction, il est convenu d'appliquer la tolérance zéro et d'avoir recours à l'article 40 du code des procédures pénales en faisant un signalement auprès du procureur. Très prochainement, l'administration pourra se substituer à l'agent pour ce dépôt de plainte.

N'hésitez pas à utiliser les fiches de signalement, chaque agent doit pouvoir exercer ses missions dans le respect et la sécurité, nous sommes très vigilants sur ce sujet qui devient de plus en plus sensible et préoccupant.

Suite à notre insistance, l'accès au registre santé et sécurité au travail sera bientôt accessible directement sur l'écran d'accueil d'Ulysse 66 comme les fiches de signalement.

5. Mise en sécurité des sites suite au renforcement du plan Vigipirate :

Tous les agents ont été destinataires du document qui retrace toutes les mesures de sécurité liées au déclenchement du plan Vigipirate. Ces consignes ont pour but de mettre en sécurité les agents sur leur lieu de travail compte tenu des risques d'attentats actuels. Le respect de ces consignes, souvent des mesures de bons sens pourraient faire l'objet d'exercices d'alertes.

Une réflexion est en cours sur la mise en place d'un moyen d'information et d'alertes sur la conduite à tenir et les bons réflexes à avoir en cas de différents types de dangers : incendies, attentats, phénomènes climatiques.

Suite au dernier exercice d'évacuation, il est apparu qu'il était important que chaque agent soit en capacité de manier les extincteurs, devenir serre file ou guide file. La FS finance tous ces stages de formation relatifs à votre sécurité.

6. Point sur les travaux immobiliers :

PERPIGNAN – centre de contact

Pour les travaux sur le site de la côte Vermeille, des discussions sont en cours avec l'architecte : fin novembre, début décembre des plans seront présentés avec une première proposition de zonage. Les travaux commenceront par le centre de contact, les locaux devant être opérationnels au 1er septembre 2024, puis s'étendront à l'ensemble du bâtiment.

CÉRET

Suite à la validation du plan, réception de la projection financière pour tout le bâtiment a été reçue. La phase opérationnelle commence bientôt.

PRADES

La Direction attend le retour du bureau d'étude pour la finalisation des plans. Une proposition de relogement est à l'étude pour la durée des travaux.

THUIR

Le déménagement et l'installation sont terminés.

7. Questions diverses :

- Suite à l'interrogation de Solidaires Finances Publiques, Madame Guillouet indique qu'elle fera un message pour informer les agents du département de son départ au 30 novembre. Nous connaissons maintenant son successeur (appris par le biais du journal officiel) : il s'agit de Monsieur Xavier Deny qui vient de la Haute-Loire et Madame Guillouet indique qu'il prendra bien ses fonctions le 1er décembre 2023.

- La région a 3 départements qui se sont portés volontaires pour faire partie de l'expérimentation du transfert du recouvrement du SIE vers le PRS. Solidaires Finances publiques 66 a demandé si le département en faisait partie. Madame Guillouet nous a assuré que non.

- Un audit de la DDFIP 66 va être réalisé prochainement. Il n'est pas en lien avec le droit d'alerte déposé sur le SIP de CÉRET mais a été demandé par notre future ex-directrice et comportera 3 axes : le SPFE, Le contrôle fiscal et les SIP. Les chefs de service ont été chargés de recruter des personnes volontaires pour y participer.

- Une expérimentation va démarrer prochainement dans notre département : 15 agents dans le périmètre du contrôle fiscal vont être équipés d'un smartphone avec bouton d'alerte et détecteur de chute.

- Une réunion sur la sécurité a eu lieu le 26/10/23 : elle avait pour objectif de faire le point avec les agents du contrôle fiscal sur l'avancement de tous les sujets sur la sécurité suite aux précédentes réunions.

- Le règlement intérieur de sécurité a été mis à jour notamment avec les nouveaux horaires d'ouverture et diffusé à tous les agents. Il doit être affiché sur tous les sites en dehors des zones publiques et doit être remis à chaque nouvel agent par le chef de service.

- Suite à la demande de Solidaires Finances Publiques 66 concernant les suites du groupe de travail du 17 octobre sur le protocole canicule, Monsieur Bertincourt nous informe qu'un retour sera fait prochainement avec une proposition de protocole.

- Enfin une bonne nouvelle en ce qui concerne le médecin de prévention ! Un médecin a été recruté sur notre département, mais il exercera à 50 % en tant que médecin de prévention. C'est mieux que rien !

Vos représentants en Formation Spécialisée :

Titulaires : Franck Humbert, Vincent Paumard, Alain Chomeyrac, Valérie Joanchicoy.

Suppléants : Claudine Moreel, Denis Corratger, Hélène Rieubernet, Virginie Flamant.